

LUSSAS

07 / France

Bulletin d'informations municipales

Novembre 2023



ÉDITO

C'est avec un immense plaisir que je vous présente le nouveau bulletin municipal.

Il retrace les réalisations et les projets de notre commune tout en laissant la part belle à la vie associative et aux événements de l'année écoulée.

La municipalité attentive aux projets de chacun, permet aux plus jeunes et aux plus anciens de trouver une place dans notre village. En témoigne la création récente du foyer des jeunes.

Notre projet phare, la réhabilitation du bâtiment Charensol a enfin abouti. Chacun a pu apprécier, combien l'ouverture de ce bar-restaurant municipal a redonné de la vie au cœur de Lussas.

À la boulangerie, vous êtes maintenant accueillis par un couple de jeunes commerçants. Tous ces changements témoignent du dynamisme de notre village. Lussas est riche de ses agriculteurs, viticulteurs et producteurs locaux qui perpétuent l'identité rurale de la commune.

L'activité autour du cinéma documentaire continue de s'affirmer. Vous pouvez découvrir en couverture les studios de Tènk dédiés à la postproduction. Ardèche images, avec l'École documentaire et les États généraux, reste incontournable dans le paysage de la création du film documentaire.

Soyons convaincus que cette mixité fait la richesse et la singularité de notre commune.

Comment ne pas être fiers de notre village qui sait saisir les opportunités qui lui sont offertes et inventer l'avenir tout en gardant son identité.

Continuons ensemble cette route pour le développement de notre commune.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une bonne lecture.



L'ANNÉE 2023

Les réalisations

Voirie

La municipalité continue l'entretien de la voirie communale.

En plus de l'entretien qu'effectuent les agents municipaux, notamment le rebouchage de nids de poules ou le débroussaillage de certains bords de chemin et/ou de rues, la mairie à recours à différentes entreprises pour l'entretien de la voirie.

L'entreprise Audouard intervient régulièrement pour divers travaux d'aménagement de voirie dans le cadre d'un marché à bon de commande. Le fauchage des bords de chemins sur l'ensemble de la commune a été réalisé par l'entreprise Reynouard de Labeaume.

L'entreprise SATP choisie après une consultation, a réalisé au mois d'octobre plusieurs interventions sur la voirie communale notamment chemin des Séveniers, du bas des Roumanes, du serre de Fiougier, des Barbes entre autres.

Ces derniers ont fait l'objet d'une remise en état avec reprofilage et bicouche. Le montant total de ces travaux s'élève à 37 345 €.



Assainissement

Une étude diagnostic sur l'ensemble du réseau d'assainissement collectif a été réalisée en 2018 par le bureau d'étude Naldeo.

À l'issue de cette étude, un rapport a été établi et un programme de travaux a été proposé selon un ordre de priorité.

La commune a engagé les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement fléchés en priorité 1.

13 tronçons feront l'objet d'une réhabilitation. Le cout total de l'opération (travaux, test d'étanchéité frais de maitrise d'ouvrage) s'élève à 237 000 € HT.

Après consultation du marché de travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement passée selon une procédure adaptée, c'est l'entreprise Audouard qui a été retenue pour réaliser ces travaux.

À ce jour la commune a obtenu un financement de l'État dans le cadre de la DETR pour un montant de 85 500 € et un financement du Conseil départemental de l'Ardèche dans le cadre du dispositif Atout ruralité 07 pour un montant de 62 800 €.

L'église de Lussas

Trois nouveaux vitraux ont été installés dans l'église de la Nativité-de-Marie.

Ce travail minutieux d'installation a été réalisé en collaboration avec le service technique de la mairie.

À cette occasion, le dimanche 14 mai 2023 était organisée une visite en présence de la vitrailliste Hélène Marchal qui nous a dévoilé le processus de création, les particularités de ces œuvres et autres secrets de fabrication.

La visite complétée par Lisa Lardon, médiatrice culturelle nous a fait découvrir l'histoire de cet édifice et de ses vitraux du XIX siècle.

Pour compléter ces travaux, la façade nord de l'église sera nettoyée en fin d'année 2023.

La fibre tant attendue arrive enfin

La commercialisation par les opérateurs FAI (Fournisseurs d'Accès Internet) Orange Free Bouygues SFR commencera d'ici la fin de l'année 2023.

Votre éligibilité à la fibre dépend d'une adresse connue par ADN (Ardèche Drôme Numérique).

Afin de vérifier celle ci et avoir toutes les informations utiles à votre future connexion à la fibre, rendez-vous sur le lien ci-dessous :

<https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite>

Pour toutes constructions récentes, la mairie se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et vous délivrer un certificat d'adressage. L'installation jusqu'à votre domicile sera gratuite et prise en charge par l'opérateur que vous aurez choisi, sauf cas particuliers.

Pour certains secteurs les travaux qui n'ont pas pu être réalisés à ce jour le seront en complétude d'octobre 2023 jusqu'en septembre 2024, alors encore un peu de patience...

Quelques chiffres pour la commune de Lussas

705 SUF Site Utilisateur Final
177 poteaux Orange remplacés
77 poteaux doublés
903 m de génie civil tranchées
22km de câble aérien
10,5km de câble souterrain

Le bâtiment Charensol Chez Charly

En 1873 lors de l'ouverture de la route de Darbres, cette maison est devenue une auberge avec des chambres à l'étage.

Dans les années 1970, Charly Charensol, le propriétaire était une véritable figure locale, connue et reconnue de tous, jeunes et moins jeunes. Situé en face de l'église, au carrefour de Lussas, il faisait bon s'y retrouver pour partager un moment. Ce temps là est passé, deux gérants se sont succédés pour garder ce lieu vivant, Jean-Luc Audibert et Anthony Agier, puis le bar a fermé.

En 2010, à l'initiative de Jean-Paul Roux le conseil municipal a décidé d'acheter le bâtiment Charensol. Cette belle opération a permis à la commune d'acquérir une bâtisse d'une surface de 290 m² ainsi qu'une réserve foncière d'un peu plus de 2 hectares à l'est du village, qui permettra plus tard la réalisation d'autres projets, notamment l'Imaginaire.

Le bar est resté fermé de nombreuses années mais certains se souviennent des ouvertures exceptionnelles où les conseillers municipaux faisaient revivre le lieu le temps d'une journée afin de maintenir la licence IV.

De nombreuses réunions de travail et un long temps de réflexion ont permis de répondre à deux objectifs : garder un lieu de partage au rez-de-chaussée en plein cœur du village et faire des logements à l'étage.

La destination du bâtiment définie, le projet est monté avec Ardèche habitat et les travaux peuvent débuter. Treize années se sont écoulées entre l'acquisition du bâtiment et l'aboutissement du projet, dont deux ans et demi de travaux.

Aujourd'hui, cette bâtisse communale se compose de 5 logements ainsi que d'un bar restaurant au rez-de-chaussée.

La commune est propriétaire du commerce. Ardèche habitat est propriétaire des 5 logements par le biais d'un bail emphytéotique de 55 ans, à la suite duquel la commune en deviendra propriétaire.

Le bar restaurant propose deux salles de restauration pour une capacité de 50 couverts, une cuisine, une réserve ainsi qu'une terrasse de 35 m². La commune a équipé la cuisine à neuf et a fait l'investissement du mobilier.

En outre, la municipalité a choisi d'équiper la toiture en panneaux photovoltaïques pour revendre la production d'énergie.

Quelques chiffres

Coût total de l'opération : 746 849 € HT.

196 924 € d'aides de l'État par la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).
100 000 € d'aides de la Région Auvergne Rhône-Alpes

105 000 € d'aides du Département de l'Ardèche.

11 975 € du Syndicat départemental des énergies 07 dans le cadre des certificats d'économie d'énergie.

Cette opération a donc été financée à hauteur de 55 %. Grâce à une gestion rigoureuse du budget communal et aux financements obtenus, le reste à charge de la commune soit 332 950 €, ont été financés sur ses fonds propres. Seuls les 210 000 € d'acquisition du bâtiment et des terrains ont fait l'objet d'un emprunt.

L'inauguration

Le 7 Juillet 2023 à 19 h, un évènement très attendu par tous a eu lieu, l'inauguration du bar restaurant Chez Charly.

C'est en présence de nombreux élus du Département, de la Communauté de communes, du sous-préfet et de notre partenaire Ardèche habitat, qu'un apéritif très convivial en plein air a marqué officiellement l'ouverture de Chez Charly. Vous avez été très nombreux à y participer et ce fut une belle soirée.

Ce projet ambitieux se concrétise enfin pour offrir aux Lussassois un nouveau lieu de vie et de convivialité au cœur du village. Les nouveaux gérants Angéline et Arnaud, à qui nous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle aventure, se font un plaisir de nous accueillir dans ce lieu mythique du village.



LES PROJETS 2024

Salle de cinéma

Parmi les bonnes nouvelles annoncées dans ce bulletin, en voici une qui réjouira les habitués de la salle de cinéma de Lussas. Les sièges actuels vieux de nombreuses décennies vont être remplacés.

Une opération gratuite. En effet, les responsables de la SCAM (société civile des auteurs multimédia), partenaire historique des États généraux, nous ont offert les sièges de la salle Brabant de Paris, heureux de leur donner une nouvelle vie. Un cadeau inestimable pour notre petite commune. L'installation se fera en début d'année 2024 avec la participation active du service technique de la Mairie pour l'enlèvement des sièges et de la moquette. Ainsi nous pourrons accueillir le public dans de bonnes conditions dès mars prochain.

Logements communaux

Les anciens locaux d'Ardèche images situés au cœur du village vont être réaménagés en trois T3. À ce jour le maître d'œuvre a été retenu, les travaux devraient ainsi commencer au printemps 2024.

Allées du cimetière

Les allées du cimetière vont être réaménagées. La commune va lancer une consultation auprès de plusieurs entreprises pour un début des travaux programmés au printemps 2024.

La commune a pu bénéficier d'un financement des services de l'État dans le cadre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour un montant de 13 853 €. L'estimation de l'opération s'élève à 54 300 € HT.

Éclairage public et sobriété énergétique

La commune a approuvé en mars 2022 le schéma directeur d'éclairage public.

Le parc d'éclairage public dispose de 141 points lumineux sur l'ensemble de la commune qui vont être remplacés par de lampes LED.

Le coût de l'opération s'élève à 150 265 €, elle est financée à hauteur de 50% par le SDE07 et 50% par la commune.

Non retenue dans un premier temps pour le programme des travaux de 2023, la commune a pu bénéficier grâce à un partenariat avec le SDE 07 du financement du fonds vert (crédit d'État). Les travaux débiteront à la fin de l'année 2023 pour une durée de 4 semaines.

De plus, il a finalement été décidé en conseil municipal d'opter pour un abaissement de l'éclairage nocturne de 50% entre 23 h et 6 h du matin. Ces travaux permettront à la commune de réaliser une baisse importante de la consommation d'énergie.

LA BIBLIOTHÈQUE

Comme chaque année, des séances de lecture ont été menées auprès des enfants du relais petite enfance, de la maison d'assistantes maternelles, du centre de loisirs et de l'école. Des animations diverses ont été proposées en collaboration avec d'autres structures du village, de la Communauté de communes ou du Département : projection au cinéma du film documentaire de Christian Tran *Empreinte vivante, le patrimoine industriel en Ardèche* en collaboration avec la maison du Parc naturel régional, participation aux Journées d'Ulysse, organisées par Cadences Coiron, avec une lecture musicale, accueil

de Meemo 07 un projet itinérant d'éveil à la lecture, participation au printemps des poètes avec l'école et atelier origami et enfin concours de dessin pendant la journée manga organisée par le foyer des jeunes.

La bibliothèque a aussi eu la chance d'accueillir des écrivains : Sébastien Gayet pour ses romans jeunesse, Alain Barbier auteur de *O sorcières, laissez-moi vous déclarer ma flamme* et Juan Laguna, pour ses romans fantastiques et pour l'atelier d'écriture mené sur plusieurs séances.

Des artistes y ont exposé leurs œuvres un mois durant : photographies de Pierre

Bellanger et d'Anouck Everaere, peintures d'Anna Carrara, broderies et travail du fil par les adhérentes de l'atelier couture du foyer rural. La mairie de Villeneuve de Berg nous a gentiment prêté son exposition sur les sorcières.

Les lecteurs ont pu profiter d'ateliers divers : écriture, tricot, masques, jeux de société. Une visite de la miellerie de Lussas, La goutte d'or, a été organisée pour un groupe d'enfants du centre de loisirs Berg et Coiron et enfin, nous avons le plaisir d'accueillir dorénavant une fois par mois la bibliothèque féministe itinérante Les L'UN.ES.

L'ARDÉCHOISE

Quel enthousiasme retrouvé pour cette 30e édition de la cyclotouriste l'Ardéchoise ! Le groupe de bénévoles lussassoises avait décidé de marquer cet anniversaire par une animation encore plus remarquable que lors des éditions précédentes.

Au cours du deuxième trimestre 2023, les ateliers ont permis de concrétiser et réaliser toutes les idées retenues pour les décors, les costumes, les musiques, les chorégraphies en rapport avec le thème choisi, la Grèce antique et contemporaine. L'installation des décors s'est effectuée dans l'après-midi du 16 juin afin que le lendemain, dès 6h30, l'accueil des premiers cyclistes puisse se faire.

Une ambiance de feu a régné toute la matinée du 17 juin au centre de notre village, musiques

entraînantes, danses de sirtaki, cris et encouragements des enfants des écoles sous le regard incrédule de certains touristes et devant la patience d'automobilistes et d'agriculteurs ponctuellement empêchés de circuler. 508 cyclistes ont traversé notre village sur le circuit La châtaigne. La plupart se sont arrêtés pour se restaurer au Bar-Thénon, se faire prendre en photo devant les décors : flamme olympique, moulin aux couleurs de l'Ardéchoise, paysage de Santorin, etc.

Pour la première fois, Lussas a été choisi par les organisateurs pour y installer une base de vie pour le passage de l'Ardéchoise ULTRA. Cette épreuve est ouverte à des athlètes hors normes qui partent de Saint Félicien le vendredi 16 juin à 21 heures et rejoignent

l'arrivée, également à Saint-Félicien, le samedi 17 juin en soirée, soit 393 km.

Cette base de vie a été installée au Blue-Bar à minuit. Les 27 coureurs dont deux féminines ont pu se reposer, se ravitailler, bénéficier des soins et massages d'un ostéopathe. Deux bénévoles ont été présents de 4h à 9h le samedi pour assurer la logistique.

Le samedi 2 septembre, à Saint-Félicien, les bénévoles lussassoises ont été récompensés ainsi que 12 autres villages, par le Grand prix de l'Ardéchoise, et sont prêts pour l'Ardéchoise 2024 qui aura lieu du 12 au 15 juin prochain.

CINÉMA ET THÉÂTRE

Pour la saison 2022-2023, 71 séances de cinéma ont été proposées avec une moyenne de 49 spectateurs par séance.

Une offre conséquente avec deux nouveautés qui ont rencontré un franc succès :

- un film surprise en avant-première tous les deux mois, d'octobre à juin, le mardi soir
- des films des rencontres cinémas d'Europe pendant la semaine du festival en novembre.

Début mars, le festival Plan large consacré au cinéma japonais a accueilli 872 spectateurs sur 3 jours. Les séances trimestrielles du dimanche matin : ciné-brunch ont ravi les participants.

En 2024, le remplacement des fauteuils permettra d'accueillir les spectateurs plus confortablement.

Depuis 2012, le partenariat avec la Comédie de Valence permet d'accueillir deux à trois spectacles chaque année avec la comédie itinérante.

Pour la saison 2022-2023, ce sont trois représentations très variées qui ont réuni en moyenne 70 spectateurs : du théâtre avec *Un dieu, un animal*, adapté du roman de Jérôme Ferrari ; Le magicien Thierry Collet nous a émerveillé et fait réfléchir avec *Que du*

Bonheur (avec vos capteurs) et l'émotion était au rendez-vous avec *Le Sacre du printemps*, un spectacle de danse sur la musique d'Igor Stravinsky.

Les prochaines représentations :

- le 28 novembre 2023 : *Et la marmotte ?* Une conférence performée aussi intelligente que drôle que nous concocte Hortense Belhôte ;
- le 13 février 2024 : *La loi du marcheur*, de Nicolas Bouchaud, une brillante réflexion sur le 7^e art et la place du spectateur.

Photo : Simon Gosselin



LES JEUNES DE LUSSAS

Le foyer des jeunes de Lussas est un lieu de partage et de rencontres. Il existe depuis septembre 2022 et compte une quinzaine de jeunes qui ont entre 11 et 17 ans.

Ce foyer a été soutenu par le Foyer rural qui a accueilli cette section jeunesse avec enthousiasme et confiance. En juin 2023, les jeunes trouvent leur autonomie en reprenant la main sur l'association existante « Foyer des jeunes et d'éducation populaire » et s'installent dans de nouveaux locaux.

Le foyer c'est d'abord une salle mise à disposition gracieusement par la mairie. Ainsi, les ados peuvent se retrouver quand ils en ont envie. C'est aussi un groupe motivé pour organiser des projets dans le village avec l'aide de quelques adultes.

En 2023, trois événements ont déjà eu lieu : un concert de rap le 11 mars, un escape game

organisé par le foyer de Villeneuve-de-Berg de mars à mai, ainsi qu'un festival manga (lectures, kamishibai, ateliers, expositions, film, arts martiaux, défilé cosplay...) le 29 avril.

Ces manifestations ont été une réussite et ont permis aux jeunes de s'offrir des sorties ludiques (accrobranche, laser game) et d'aménager leur local comme ils le souhaitent.

Dans les prochains mois, ils ont pour projet de concevoir une fresque pour le foyer, faire un atelier de décoration pour égayer leurs événements, réaliser un clip de rap et continuer de créer des événements ouverts au public : le festival Manga saison 2, un atelier slam avec un concert, un atelier d'écriture et un concert, la vente gâteaux, hotdog, popcorn lors de manifestations locales... Les idées ne manquent pas.



CADENCES COIRON

L'association Cadences Coiron fêtera ses 10 ans en 2023. Dix ans de concerts, de bals, cinq éditions de la fête de la musique et cinq éditions du festival *Les Journées d'Ulysse...* Des projets associatifs en évolution, au fil des envies et des énergies de notre équipe de bénévoles.

Quelques retours sur les activités de l'association. Au mois de mai 2022, un nouveau projet a été lancé : le Cadences-Bal

en Coiron, une soirée de bals folks qui a réuni des amateurs de danses de toute la région. Le succès de cette première édition nous a conduit à renouveler le projet, avec une seconde édition qui a eu lieu sur deux jours en avril 2023. Deux soirs de bals folks qui ont enchanté les danseurs, mais aussi des ateliers de chant et de danses et un bal à la voix sous la halle au cœur du village. La cinquième édition du festival de harpe et de chant *Les*

Journées d'Ulysse a eu lieu en octobre 2022. Une belle édition qui a réuni comme chaque année des stagiaires musiciens et chanteurs, avec cette année un focus sur le chant bulgare. Après cinq belles éditions, le festival prend une pause pour l'année 2023. D'autres évènements autour de la danse et de la musique folk auront lieu dans l'année. À bientôt pour de nouvelles aventures musicales à Lussas.

CRÉALYS PROD

Infographiste pendant plus de 25 ans, Suzanne Challaye organise et programme des concerts depuis 2017. Avec l'association Créalys Prod. qui détient les licences de spectacle, elle développe son activité dans différents lieux.

L'association basée à Lussas depuis 2022 a programmé les concerts des marchés nocturnes : *Rhizom* le 24 juin et *Wolf on the wild side*, le 5 août.

Le 15 octobre, stage et concert de jazz avec le flutiste Jérémie Mignotte au Blue Bar. Les 3 et 4 décembre, initiation à l'art du beat-box avec Joos, membre du groupe marseillais Radio Babel suivi du concert de Cactus Box.

Elle s'associe aux Jeunes de Lussas pour la programmation musicale.

LE FOYER DU 3^E AGE

Au cours de la saison 2022-2023, les adhérents du foyer du 3ème âge se sont réunis tous les mardis pour un après-midi récréatif avec des jeux de cartes, du scrabble, du triomino, etc. Deux des traditionnels repas ont été préparés par Lili et Dédoune, membres du bureau aidées par d'autres adhérents. Les deux autres ont été pris au restaurant le Kilana. Les anniversaires ont été fêtés chaque trimestre. Sans oublier le concours de belote au sein du club et l'habituel loto public du mois de janvier au centre culturel Jean-Paul Roux.

Une fête particulière a été réservée à Marcel Dumas à l'occasion de son centenaire ! Réunis autour d'un bon gâteau lussassois, ses amis ont pu lui souhaiter de passer encore de nombreuses années dans le dynamisme qu'on lui connaît !

Aucune sortie n'a été organisée depuis la crise sanitaire, mais auront probablement lieu dans les saisons à venir. Les personnes qui seraient intéressées peuvent contacter des membres du bureau : Lili au 06 67 30 24 57 ; Lulu au 07 88 70 69 99 ; Dédoune au 06 79 12 50 92.



LE FOYER RURAL

Agréé « éducation populaire jeunesse et sport » le foyer rural a pour but l'animation du village. Le nombre d'adhérents est en augmentation de 30 % depuis 2019 avec 254 adhérents dont 107 jeunes de moins de 18 ans pour 144 participations, car certains font plusieurs activités.

En 2022, deux activités nouvelles ont été proposées, une 3^e heure d'anglais pour les jeunes et une 2^e heure de conversation anglais à destination des lycéens.

L'ensemble des cours sont assurés par des animateurs BE, STAPS ou diplômés de leur spécialité. 4 sont salariés à temps partiel, 4 intervenants extérieurs et 10 bénévoles, soit un total de 41 heures par semaine et 1411 heures annuelles.

Le temps consacré par les bénévoles du C.A est estimé à 1 950 heures par an.

Anglais, gym, danse latino jazz, tennis de table, franc-balle, karaté, kendo, atelier jeux, expression créative, contes, conversation

anglais, yoga, sophrologie, fitness, zumba, pilates, qi gong, couture et des soirées jeux une fois par mois... ces nombreuses activités sont possibles grâce à la mise à disposition gratuite de 5 salles municipales mais aussi grâce aux subventions versées par la Commune, par le Département et par la Communauté de communes Berg et Coiron.

Le foyer rural organise une belote le 16 décembre.

Pour finir nous souhaitons la bienvenue à deux nouveaux membres du bureau, Cindy Barau et Carole Farnault.



LE CHŒUR DE JASTRES

Les répétitions se déroulent tous les mardis de 18h30 à 20h30, salle du Blue-Bar, dans une excellente ambiance. De l'avis général, notre chorale a bien travaillé et même progressé au cours de ces 40 séances. Le mérite en revient à notre cheffe de chœur, Marie-Claire Dupuy qui nous fait franchir un palier chaque saison. Toutefois, notre chorale vieillit ce qui occasionne des absences dues à la maladie tout au long de l'année et cela freine l'apprentissage de notre nouveau répertoire. Nous n'étions pas prêts, à notre grand regret, pour organiser comme initialement prévu, un concert en décembre 2022 mais le concert du

dimanche 26 mars 2023 a été un beau succès, avec une salle des fêtes bien remplie. Selon les échos, ce fut un agréable moment pour le public et, bien entendu, pour l'ensemble des choristes présents. Nos collègues du « Luol chantant » se sont produits en première partie avec un programme bâti sur des extraits de comédies musicales.

Comme à son habitude, Chœur de Jastres avait choisi un programme de 9 chansons particulièrement rythmées qui furent interprétées à quatre voix avec beaucoup de tempo. Il ya eu du Julien Clerc, du Michel Fugain, du Nino

Ferrer, du Jean Ferrat, du Patrick Bruel. À l'issue de ce concert, un apéritif offert au public par l'association a permis de partager un grand moment d'amitié.

Nous avons animé à notre tour la première partie du concert de fin de saison du « Luol chantant », le dimanche 11 juin 2023 à Saint-Privat.

La saison 2023-2024 a débuté le mardi 19 septembre aux mêmes horaires et dans la même salle. C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre.

UNION SPORTIVE

L'union sportive de Lussas compte 63 licenciés seniors, qui se regroupent en 2 équipes pour disputer un championnat en 3^e et 5^e division Drôme-Ardèche. Les 10 mois de compétition représentent une présence assidue de la part de tout un collectif : joueurs, dirigeants, entraîneurs, membres du bureau et toutes bonnes volontés qui offrent de leur temps pour nous venir en aide quand le besoin s'en fait sentir.

La saison dernière, l'équipe fanion s'est maintenue en 3^e division, grâce à une 2^e partie de championnat exemplaire avec 10 matches consécutifs sans défaite. L'équipe réserve a fini à la 2^e place, à l'issue du brassage effectué à la trêve.

Hormis le club de foot, d'autres associations du village utilisent régulièrement la buvette pour leurs manifestations : la pétanque, l'amicale de l'école, etc. et pendant les États généraux, une équipe de bénévoles y prépare les différents vins d'honneur.

Les derniers travaux remontant à la fin des années 90, la buvette avait besoin d'une bonne rénovation. Les menuiseries anciennes ont été remplacées par la société Menuisea d'Aubenas, le vieux portail et la porte côté nord ont disparu laissant place à une baie vitrée et à un volet roulant. Dam's peinture de Lussas, a procédé au remplacement des placards permettant au foot et à la pétanque d'avoir des rangements indépendants et fermant à clé. Enfin, les travaux de peinture,

placo et pose de nouveaux plans de travail ont été l'œuvre bénévole de joueurs de l'US Lussas.

Des remerciements chaleureux à Mickael Rieusset et surtout Anthony Arsac qui ont passé de nombreuses heures sur leur temps libre à remettre un coup de neuf à ce lieu de convivialité et de partage qui en avait bien besoin.

La municipalité a investi 14 700 € pour cette modernisation.

LES MARLUS

Cette année encore, les Marcheurs de Lussas se sont retrouvés pour randonner et partager des moments amicaux et de bonne humeur. Appartenir à ce groupe ne demande aucune cotisation. Il est ouvert à tous les habitants appréciant la randonnée, la fête, la découverte de l'histoire et du patrimoine, curieux de la vie, des produits, des femmes et des hommes de ce pays magnifique, souvent rude mais si humain.

Comme de coutume, sauf aléas, ils ont marché un dimanche sur deux de septembre à juin pour des randonnées ardéchoises choisies collectivement par des volontaires connaissant le terrain. La grande majorité des parcours est à moins d'une heure de trajet

(excepté le Lac d'Issarlès à 1h20, qui lui, est plébiscité) et permettent de découvrir ou revoir des villages et des curiosités naturelles et même parfois des champignons... Le pique-nique est souvent l'occasion du partage de savoureuses fabrications maison.

Après Alenya en 2022, le séjour de printemps a entraîné la trentaine de participants à Gillette dans les Alpes-Maritimes. Pendant cinq jours ils ont successivement exploré le sentier du littoral d'Antibes, le fort du Mont Chauve d'Apremont, le Baou de St Jeannet et son château du Castelet, la Chapelle Ste Marguerite et visité le Musée Lou Ferouil créé par Pierre-Guy Martelly, un forgeron créatif surprenant.

Pour la période 2023-2024, la programmation des randonnées a été réétudiée pour accroître le nombre de randonnées à la demi-journée tout en maintenant le volume des randonnées à la journée. Conscients des avantages que constituent les activités des Marcheurs de Lussas pour des personnes qui souhaiteraient découvrir notre village, ses habitants et sa région, il est prévu de mettre en place une information et un accueil renforcés.



LE VILLAGE DOCUMENTAIRE

Dire que l'Imaginaire est un lieu de création relève de l'euphémisme. Témoin matériel de la volonté de faire de Lussas la capitale d'une certaine forme de cinéma qui résiste et qui crée, le Village est également un lieu vivant. Un lieu où se croise la pluralité des formes artistiques et culturelles, un espace qui se veut ouvert sur l'extérieur et qui permet de rencontrer des artistes en résidences ou en représentation.

L'année 2022 a été rythmée par une programmation artistique éclectique. Des soirées de projections bien sûr, parmi lesquelles un événement autour du cinéma malgache a réuni tant de spectateurs (150) qu'il a dû être programmé au cinéma municipal de Lussas plutôt qu'à l'Imaginaire. Mais aussi théâtre, conférences gesticulées, cabaret ou encore des soirées thématiques pour mettre en valeur la culture d'autres pays. Et tout cela gratuitement, ou quasi. Faisant souvent salle comble, ces spectacles ont permis d'animer le village même au cœur de l'hiver, quand le festival est encore loin, et qui ancre Lussas comme un carrefour qui résiste aux aléas des saisons. Citons, pêle-mêle, parmi les spectacles accueillis en 2022 au Village Documentaire : Haut-parleur, une sortie de résidence dansée d'Alice Gautier et Loïc Touzé, en partenariat avec Format et Le sentier des Lauze ; Folie du monde, sors de ce corps !, une conférence gesticulée de Marie Louvet ; Le pouvoir de l'amour, un spectacle de Thibault Guinamand et Antoine Vincenot ; Rosmerta, liberté, égalité, fraternité, une projection du film documentaire de Karine Music

Avec le départ en 2023 de notre animateur, Jérémy Grecq-Vidal (alias Jim pour toutes et tous), la programmation culturelle du village connaît une pause, mais gageons que le bâtiment restera à l'avenir vivant, ouvert sur les habitant.es, les arts et disciplines culturelles et éducatives.

Ouverture, partenariat et rayonnement

Persuadée de l'importance de la médiation auprès des publics du territoire, l'école documentaire poursuit et développe ses propositions d'ateliers d'éducation à l'image. Elle s'affirme comme un acteur clef de l'éducation artistique et culturelle, grâce à la singularité et la qualité de ses projets, ainsi qu'à un positionnement fort sur la manière de transmettre le cinéma documentaire. Le lien se renforce encore cette année avec le tissu des acteurs locaux, ouvrant des perspectives de partenariat inédites et riches, avec entre autres, l'école de Lussas, le collège de la Lombardière à Annonay, l'Accueil de jour de Villeneuve-de-Berg, le pôle national cirque La Cascade à Bourg-Saint-Andéol, le lycée Xavier Mallet au Teil, le centre pénitentiaire de Valence ou encore l'hôpital Sainte-Marie de Privas.

Pour contribuer à la visibilité des documentaires d'auteurs et permettre à ces films de trouver leurs publics, la plateforme Tënk, sous la bannière « Oh my doc » a accompagné des films en salle, notamment au cinéma le Navire d'Aubenas.

Cette volonté d'ouverture sur le territoire en lien avec les partenaires locaux va perdurer et continuer de se développer.

De nouvelles têtes et une nouvelle organisation

Pendant l'été, le Village Documentaire se transforme peu à peu avec l'arrivée des quelques 40 salariés occasionnels et 90 bénévoles qui participent à l'organisation des États généraux du film documentaire. La salle polyvalente a accueilli des projections et des rencontres professionnelles pour la 35e édition organisée du 20 au 26 août.

Au sein du Village Documentaire, une pépite de technologie a trouvé sa place en 2022 : les studios de Tënk. Pour accueillir les films dans les meilleurs équipements, la coopérative

Tënk a aménagé 110 m2 d'espaces dédiés à la postproduction. Cet équipement, unique en Ardèche et rare en Auvergne-Rhône Alpes, permet d'accueillir les documentaires préachetés par la plateforme Tënk mais peut également être loué pour tout type de projet cinématographique : fiction, animation, court, moyen ou long-métrage... Avec deux salles de montage, une salle d'étalonnage, une salle de montage son et un auditorium de mixage cinéma de 52vm2, les studios de Tënk offrent les conditions optimales pour les dernières étapes de la réalisation d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

En 2023, l'Imaginaire se restructure et accueille de nouveaux « résidents » dans ses murs. Le bâtiment renforce sa dimension de tiers-lieu et son ancrage sur le territoire avec l'arrivée du centre de loisirs de la Communauté de Communes Berg et Coiron, des Foyers Ruraux, ainsi que l'ADAPEI, Vitalliance et l'ACEPP. L'ADAPEI accueille et accompagne tout au long de la vie, des personnes en situation de handicap, Vitalliance est un service d'aides à domicile pour les personnes âgées et l'ACEPP, acronyme de l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels, œuvre dans le champ de la petite enfance.

Depuis le 1er octobre 2023, l'Imaginaire est directement géré par la Communauté de Communes Berg et Coiron, déjà propriétaire du bâtiment. Répondant à une demande de l'association du Village Documentaire, gestionnaire actuel, cette formule permettra de créer davantage de lien entre les occupants et le territoire, de bénéficier de l'expertise de la communauté en matière de gestion du bâtiment et d'optimiser le remplissage des locaux.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX

Marquée par la canicule et les orages de la fin de semaine, la 35e édition des Etats généraux du film documentaire a rassemblé dans notre village de nombreux spectateurs, avides de rencontres et d'échanges autour des 117 films programmés cette année pour tenter de rendre compte de l'évolution du cinéma documentaire et de ses différentes approches.

Ces films qui nous racontent l'état du monde, qui nous interrogent et parfois nous bousculent, ont été accompagnés par plus de 120 invités venus du monde entier.

Les enfants ont pu également s'initier au cinéma documentaire ainsi qu'à la pratique du sténopé et du cinéma 16 mm après la découverte d'un film, lors de 2 ateliers « Jeune public » proposés en cours de semaine.

Plus de 21 000 entrées ont été enregistrées lors cette édition qui s'est clôt par un événement festif réjouissant, le ciné concert *La Fête Sauvage*, avec les percussions de Strasbourg.







UN PEU D'HISTOIRE

Archéologie expérimentale et valorisation de la porte de l'oppidum de Jastres-Nord

Le plateau de Jastres concentre les seuls sites fortifiés connus sur le territoire des Helviens, le peuple gaulois qui occupait le sud de l'Ardèche et qui a été conquis par Rome à la fin du IIe siècle avant notre ère. Le projet s'est concentré sur les découvertes exceptionnelles faites au niveau de la porte principale de la fortification encore visible aujourd'hui sur le site. L'enjeu est grand : contribuer à mieux comprendre le processus de romanisation mais aussi la culture des Helviens et leur artisanat, encore mal connus.

Le projet est parti de l'étude minutieuse des vestiges archéologiques à l'aide de méthodes de pointe et a donné lieu à une reconstruction archéologique expérimentale de la porte. Nous espérons à présent pouvoir poursuivre l'aventure en mettant à profit cet ouvrage, afin d'en faire un support de médiation culturelle et de diffusion de connaissances sur le patrimoine antique de Lussas.

La porte de l'oppidum reconstruite dans le cadre des travaux de Maxime Excoffon (doctorant à l'université Lyon 2) et de Fabrice Ville (INSA Lyon) est gracieusement offerte à la commune de Lussas. L'emplacement trouvé pour son installation, et qui a fait consensus, est sous la place couverte, dont le mur de soutènement de la terrasse de l'ancienne cure (au sud) contient de gros blocs de réemploi d'un bâtiment antique, gallo-romain. L'école de Production de La Giraudière va construire un deuxième vantail et lancer la conception d'une structure porteuse (métallique probablement). L'ouvrage achevé sera transporté et installé par leurs soins. Un panneau explicatif viendra compléter l'installation.



Comment s'est déroulée la reconstruction ?

La reconstruction expérimentale de la porte de Jastres a été l'aboutissement d'un long projet de recherche. La première étape a été une étude minutieuse de tous les vestiges archéologiques : le seuil de la porte, les charbons et les pièces métalliques. Les blocs utilisés pour produire le seuil sont les seules pierres d'importation découvertes sur le site. Par ailleurs, l'analyse des charbons a permis de comprendre que plusieurs essences de bois avaient été employées par les artisans : du chêne, de l'orme, du noyer et même un bois d'importation (épicéa ou mélèze), témoignant là aussi sans doute d'un soin particulier accordé à cette porte.

Pour tenter de comprendre à quoi pouvait ressembler la porte, il a fallu mettre en place une méthode d'étude des éléments métalliques, dans le cadre d'une thèse de doctorat. Chacun des clous a été modélisé en 3D, toutes les déformations (pliures, cassures, etc.) ont été relevées et analysées. Il en est ressorti une série d'hypothèses sur la taille des pièces de bois utilisées, sur les modes d'assemblage

employés et plus généralement sur l'artisanat du bois et du métal. Pour savoir lesquelles de ces hypothèses étaient les bonnes, plusieurs approches ont été combinées. En collaboration avec trois élèves ingénieurs de l'INSA en dernière année, la première approche a consisté à réaliser des simulations mécaniques informatisées, afin d'essayer de comprendre comment les différentes pièces de bois de la porte avaient pu déformer les clous. Une autre approche s'est vite montrée nécessaire : l'expérimentation. Elle s'est d'abord déroulée en laboratoire, avec diverses machines, puis elle s'est poursuivie dans une école de production.

C'est à l'école de production de la Giraudière (Brussieu, 69) qu'a été réalisée une série d'expériences menant à la reconstruction d'un des deux battants de la porte. Deux élèves de l'atelier de charpenterie, supervisés par leurs professeurs, ont travaillé sur les découpes et l'assemblage des parties en bois. Dans l'atelier de métallurgie, un autre élève s'est occupé de forger les clous et les différentes pièces métalliques sur le modèle de celles découvertes à Jastres. Cette confrontation des savoir-faire et des connaissances théoriques a été très riche d'enseignements mutuels et a permis de réfléchir sur la structure de bois et de mettre en place une restitution qui tient compte de toutes les observations et des connaissances accumulées.

Pour une valorisation auprès du public

Ce beau projet a donc rassemblé et fait discuter tout un ensemble d'acteurs qui d'ordinaire ne se côtoient pas : des élèves et des professionnels de milieux aussi divers que l'archéologie et la paléobotanique, l'ingénierie, l'imagerie, la charpenterie et la métallurgie. À présent, la porte est terminée et il nous semble important que les discussions se poursuivent et que ce projet continue de vivre au travers de la médiation culturelle, en suscitant l'intérêt et l'échange autour d'un fragment de l'histoire et du patrimoine de Lussas.

ASPJ *Association de sauvegarde du plateau de Jastres*

En Juillet 2022, un terrible incendie ravage le plateau de Jastres et menace le patrimoine archéologique.

Fort heureusement, aucun des dolmens n'a subi de dommage. Pour l'oppidum de Jastres-nord, l'incendie a largement épargné les remparts, les flammes ont détruit la végétation dans les zones d'habitation remettant en vue leurs fondations.

L'incendie n'a pas détruit le site, mais il a mis en évidence sa fragilité, en certains endroits les pierres des remparts se désolidarisent, la clavicula (chicane de l'entrée) menace ruine. La végétation invasive des ailantes est repartie vigoureusement, envahissant les zones d'habitation et s'infiltrant dans les pierres.

Consciente de l'urgence des progrès à réaliser pour préserver, valoriser et faire connaître ce site exceptionnel, l'ASPJ lance immédiatement des actions. En octobre 2022, elle invite les élus, Claude Moncomble, maire de Lussas et Driss Naji, Président de la Communauté de communes Berg & Coiron, à visiter le site. Ils constatent son état ainsi que l'abandon regrettable au regard de son importance patrimoniale. À leur demande, l'ASPJ prend contact avec l'ensemble des acteurs concernés en vue d'une réunion commune pour monter un projet de sauvegarde et de valorisation du site ainsi que pour mobiliser les fonds nécessaires à sa réalisation.

Les actions conséquentes, particulièrement celles qui touchent le bâti (consolider la clavicula, renforcer les parties dégradées, mettre en valeur les vestiges des habitations) requièrent l'avis, voire l'accord, d'experts de la Direction Régionale des Monuments Historiques, du Service Régional de l'Archéologie et des Bâtiments de France. La concertation entre les différents acteurs et la programmation des travaux sont des projets à long terme.

En parallèle, d'autres actions, sous réserve de respect de la réglementation spécifique aux

Monuments Historiques, peuvent d'ores et déjà être menées (signalétique routière culturelle, sécurité du site, parcours de visite documenté préservant les parties fragiles, panneau informatif sur le parking, aménagement du sentier d'accès, communication ...).

L'ASPJ s'y emploie aux côtés de la Mairie de Lussas et de la Communauté de commune Berg & Coiron.

Ainsi, l'association a effectué des actions de nettoyage sur le site du plateau durant le mois d'août 2022, le volume de détritus ramassés a été estimé à 3 tonnes. Un plan d'éradication des ailantes se met en place. Cette espèce d'arbre est inscrite depuis 2019 dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne. De croissance rapide, ils se propagent activement à la fois par essaimage des graines (+ de 300 000 par arbre par an), par tronçons de racines et par drageons, ceux-ci poussant rapidement après que l'arbre a été coupé. Depuis l'incendie leur prolifération menace l'oppidum : dans la zone des habitats il n'est déjà presque plus possible de distinguer les vestiges des murets des pousses sortent des murs du rempart et commencent à desceller les pierres.

Des spécialistes ont été consultés en lien avec Natura 2000 et la Communauté de communes. Différentes méthodes d'éradication retenues sont appliquées aux différentes zones du site pour répondre à leurs spécificités et à leur niveau de fragilité. En plus du nettoyage de l'esplanade devant les remparts fait chaque printemps par les services techniques de la Communauté de communes, qui ne suffit plus, des journées d'éradication sont réalisées avec l'aide de bénévoles (en 2023 les 15 avril et 15 octobre). Leur efficacité est suivie dans le temps.

Pour appuyer nos actions de sensibilisation et de valorisation, une vidéo de présentation du site est réalisée. Structurées autour d'une interview de Claude Lefebvre, les prises de vues par

drone mettent en évidence les caractéristiques de construction exceptionnelles ainsi que la beauté du site. Cette vidéo a été diffusée auprès des acteurs de la Région et du Département ainsi qu'à l'Office de tourisme Berg & Coiron. Elle est visionnable sur la page Facebook de l'ASPJ, sur le site de l'Office de tourisme de Villeneuve de Berg, sur celui du Pays d'Art et d'Histoire. Un flyer destiné à renseigner le public au cours de sa visite en solo est édité et mis à disposition à Lussas (mairie, bibliothèque) ainsi qu'à l'office du tourisme. Tout au long de l'année, des visites commentées du site de Jastres-nord sont ouvertes à tous et réalisées gratuitement. Des recherches de financement pour réaliser ce projet sont menées afin de ne pas en faire peser la charge sur la commune et ses habitants.

Ce patrimoine est la propriété collective de tous les Lussassois, l'ASPJ agit pour que tout soit mis en œuvre pour le préserver et permettre d'en partager les exceptionnelles caractéristiques.

Un grand merci à tous les adhérents et sympathisants qui contribuent à la réalisation de ces actions, un grand merci également à tous ceux qui vont nous rejoindre pour mener à bien, ensemble, ce projet de sauvegarde et de valorisation.

L'ALAMBIC IMPRESSIONNISTE

Il faut arriver le matin, pas trop tard, un samedi de novembre, quand l'alambic centenaire de Lussas (de la famille Beauthéac) crache, sous le hangar, ses premières vapeurs, dans des odeurs de marc de raisin ou des vapeurs d'alcool de poire.

Indifférent au soleil qui peine à éclairer les dernières fumerolles de brouillard qui s'accrochent à la plaine, le monde des laborieux s'affaire autour de la bête...

Silencieusement, sans paroles inutiles, chacun à sa place, une fourche à la main, avec quelquefois trois générations, les uns (unes) à la chaudière, les autres aux élévateurs de lourds paniers, dans un joli bruit de chaînes, les plus anciens, les maîtres des vannes, dirigeant les fluides, le refroidissement et le densimètre dansant dans le seau d'alcool né de la patience du goutte à goutte.

C'est une fête centenaire sans excès ni débordement : on aime s'y retrouver.

Après le café du petit matin, arrivent les Réginades (alcool et jus de poire bien dosés) et leurs amuse-gueules, ça fait du bien.

Mais, alors... alors... quand on est assis au fond du hangar couvert, pour peu qu'on ait avec un petit verre de poire, l'âme littéraire et un peu artistique, vous arrive quelque chose comme une vapeur d'irréel, venue du décor ambiant, avec ses formes, ses jeux de couleurs et ses lumières changeantes.

Le tableau est alors carrément impressionniste comme il y a 100 ans, avec Claude Monet, quand les cuivres de la bête étaient encore rutilants et que les œuvres de ces novateurs peinaient à faire leur entrée, longtemps refusée, dans les musées, au Salon des artistes français et sur le marché de l'art.

Monet, Degas, Pissaro, Courbet auraient assurément trouvé, ici, à Lussas, de quoi donner libre cours à leur talent novateur sous ce hangar avant-gardiste.

Impression alambic levant, le déjeuner des distillateurs (à la saucisse et au lard sortis de dessous le marc encore fumant), le moulin de la galette de Régine, Petit Paul sortant d'un champ de coquelicots... tout un jeu de couleurs pastels juxtaposées, rapides, presque effacées mais sans mélange, et des touches de lumières magnifiques.

Jean-Pierre Chabanne.





L'ÉCOLE

Cette année scolaire post-covid a été marquée par de nombreuses sorties et activités. Tous les enfants de l'école ont pu participer à divers projets.

Au cours du premier trimestre, les Grande section/CE et CP ont pu aller à la piscine de l'Hippocampe à Aubenas pour 10 séances qui leur ont permis de passer un test d'aisance aquatique, afin de lutter contre les noyades qui surviennent chaque année auprès des plus jeunes.

La Prévention routière est également intervenue au mois de novembre auprès des CM2 pour leur permettre de valider l'APER (attestation de première éducation à la route). Le premier trimestre s'est clôturé sur les ateliers de Noël réalisés par les enfants avec l'aide de parents d'élèves. Les enfants ont pu voir un spectacle, L'atelier du Père Noël.

Au cours du deuxième trimestre, tous les enfants ont pris part au Printemps des poètes. Ils ont lu des poèmes. Les maternelles et les GS/CE1 ont participé à « Maternelle au cinéma ». Ils ont vu des courts métrages et découvert la salle de cinéma avec l'animatrice de la Maison de l'image. Cela a donné lieu à la réalisation d'œuvres plastiques qui ont été exposées dans le hall du cinéma.

Les CM2 ont validé un permis internet qui les a informés des dangers d'internet. Un gendarme est venu leur faire passer les tests et les a récompensés par un diplôme. Tout le monde a eu 20/20 !

Les CM2 ont commencé la classe dehors le 24 mars, chaque vendredi après-midi. Ils ont beaucoup apprécié ces moments où on a travaillé autrement.

Le trimestre s'est achevé sur une rencontre sportive pour les CE1/CM2 à Lussas où les enfants ont pratiqué l'athlétisme. Les CM2 ont validé l'APS (Apprendre à porter secours).

Le dernier trimestre a vu de nombreuses sorties.

L'initiation au kayak pour les CE2/CM1/CM2. La descente de l'Ardèche prévue pour les CM2 a été hélas, annulée. Les GS/CP/CE1 se sont rendus au col de l'Escrinet pour une sortie nature au cours de laquelle ils ont découvert la faune et la flore, en particulier les oiseaux. Les CM2 ont participé à une randonnée sur le plateau de Jastres avec des ânes dans le cadre de la fête de la nature.

Les Grande section ont travaillé avec l'infirmière scolaire avec M'T dents. Ils ont découvert l'importance du brossage de dents grâce à des activités ludiques.

Nous avons tous terminé l'année scolaire par le spectacle de fin d'année où toutes les classes ont proposé des chants et/ou des danses.

Ci-dessous, les enfants ont fêté le départ à la retraite de Christine Chevalier après 17 ans passés auprès d'eux.





L'AMICALE DE L'ÉCOLE

Durant l'année scolaire 2022-2023, l'amicale de l'école a organisé divers événements, afin de créer des moments de convivialité et de partage entre parents, enfants, enseignants et habitants du village.

Ainsi, en 2022, l'amicale a tenu un stand sur le marché du 13 juillet, a organisé en novembre un loto qui a rencontré un grand succès ; elle a proposé crêpes et boissons chaudes

lors du marché de Noël de l'école. En 2023, le défilé du carnaval s'est poursuivi par une soirée tapas à la salle des fêtes ; une vente de pognes dans les différents quartiers de Lussas a été réalisée. L'année s'est terminée par la kermesse, sur le stade ; au programme : spectacle, jeux gonflables, buvette, barbecue, tombola, pour finir l'année en beauté.

Les bénéfices dégagés ont déjà permis la réalisation de nombreux projets pour l'école ; ils permettront la poursuite de ce soutien aux projets, particulièrement pour l'année à venir, puisque les enfants partiront en classe découverte en Auvergne au mois de mai 2024.

LIBERTY SLOT RACING 07

Depuis plus de 12 ans, le petit groupe de joyeux pilotes évolue sur la commune de Lussas.

L'association créée quelques années plus tard (en 2015) leur a permis de rencontrer le monde de la miniature, plus particulièrement celui du circuit routier électrique, voitures à l'échelle 1/32 et 1/24 roulant sur des pistes en plastiques ou en bois.

Toutes ces années ont été ponctuées de belles rencontres : des passionnés de voiture toutes échelles, de fins préparateurs mécanique, des virtuoses de la décoration, en passant par des surdoués de la gâchette.

L'association a participé à différentes courses locales, régionales et même internationales et a également organisée des rencontres (entre autre : le challenge sportif ASSE/LSR07).

Plusieurs gros circuits au gabarit professionnel ont été créés, ils sont aujourd'hui encore appréciés par les joueurs de club.

Pourtant, et malgré la présence du club sur bien des courses le manque d'entraînement se fait sentir ce qui ne leur permet pas de rivaliser avec les équipes de clubs. Faute de local de proximité l'association est dans l'incapacité de recevoir de nouveaux membres, d'avoir une piste fixe et développer l'activité.

Malgré la difficulté de la tâche l'association garde son dynamisme et est ouverte à toutes les propositions.

Toute l'équipe du LSR07 vous donne rendez-vous courant mai 2024 à Lussas pour le prochain défi initiation course.



LABO 18/24

L'année 2022-2023 aura été marquée par le démarrage en douceur du Labo 18-24 qui a accueilli une dizaine de nouveaux adhérents. Ils ont pu profiter de différentes activités autour des pratiques de cinéma et de photographie argentique.

Quelques initiations au développement de pellicules photo et Super8. ont eu lieu.

L'association a prêté du matériel (caméra et

projecteurs) pour que chacun puisse s'essayer au film S8 mais également pour que des personnes puissent revoir leurs films de famille.

La possibilité de numériser ceux-ci au laboratoire se met progressivement en place.

Bref, autant d'activités (et bien d'autres projets) que Labo 18/24 souhaite développer dans les années à venir.

LE COMITÉ DES FÊTES

Depuis plus de 20 ans, le succès de la fête du 13 juillet nous amène à la reconduire. Cette année, plusieurs dizaines de personnes se sont donné rendez-vous sur la place de l'église pour partager l'apéritif et le repas concocté par Ludo, chef du restaurant Le Kilana. Tout ça animé par notre DJ BEN qui a su nous faire danser jusqu'au traditionnel feu d'artifice et tard dans la nuit. Tous à vos agendas pour 2024 !

Début septembre, pendant cinq jours Lussas se transforme, c'est la fête votive. Depuis deux années maintenant, les bénévoles du comité les fêtes et le club de foot de l'US Lussas s'appliquent à proposer des animations diverses et variées à ce public très réceptif en proposant des bals, des concours de pétanque

et lyonnaise, des spectacles, la brocante du dimanche. Les forains animent notre fête avec leurs manèges pour les petits et grands... parfois très grands enfants.

Mardi soir, Angéline et Arnaud, nouveaux gérants du bar restaurant Chez Charly, nous ont proposé le repas de clôture de la fête votive sur la place du village bercé par la musique de l'orchestre Pause-Café, et le merveilleux feu d'artifice.

Merci à vous tous de nous soutenir, de tout faire pour que la fête soit la plus belle possible. Et ça marche ! Chaque année est un succès. Rendez-vous à l'été 2024 pour de nouvelles animations au cœur du village. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, via la mairie.

« À vous tous, les temps de fêtes sont essentiels dans la vie de chacun de nos villages, ce sont des temps de partage, d'échange, de convivialité nécessaires à toutes les générations. »

Jean-Paul Roux 2011



BERG & COIRON

La communauté de communes Berg et Coiron regroupe 13 communes, dont celle de Lussas, pour une population totalisant 8 112 habitants. Cette rentrée 2023 est l'occasion de vous informer sur certaines actions récemment menées et plusieurs projets structurants à l'agenda des prochains mois.

Le bâtiment du village documentaire

Depuis le 1er octobre, la communauté de communes gère directement le bâtiment « L'Imaginaire » de Lussas, dont elle est déjà propriétaire. Il était géré, depuis son ouverture en 2018, par l'association « Village Documentaire ». En parallèle et pour réduire la facture énergétique des locaux, les élus communautaires ont décidé de confier au Syndicat des Énergies de l'Ardèche la création d'une centrale photovoltaïque sur toiture, destinée à l'autoconsommation.

L'accueil de loisirs intercommunal : déjà presque 7 ans à Lussas.

L'âge de raison pour ce service essentiel aux enfants et leurs familles de l'ouest de Berg et Coiron, dont les bureaux sont implantés depuis avril dernier dans les locaux du village documentaire.

Comme chaque été, enfants et animateurs se sont installés dans les murs de l'école. Les enfants ont pu apprécier un programme riche et varié mêlant sorties, activités créatrices, jeux collectifs ou encore journées piscine chaque semaine à Darbres. Plus de 120 enfants ont fréquenté le centre durant l'été, avec une moyenne de 45 par jour.

Deux temps forts ont ponctué l'été : le projet cinéma "Prendre l'air" en partenariat avec Ardèche Images au village documentaire. Un Inter-Centres a permis aux enfants d'accueillir ceux du centre socioculturel La Pinède pour une journée de jeux coopératifs et un spectacle. S'est ajouté à ce programme déjà riche le mini camp à Saint-Maurice-d'Ibie. La totalité du groupe des 6-11 ans (soit 24 enfants) a ainsi pu découvrir, durant 3 jours

et 2 nuits, la vie de campeur, agrémentée de soirées chansons / feu de camp.

L'accueil de loisirs intercommunal a rouvert ses portes mercredi 6 septembre, autour des 3 piliers de l'équipe : Françoise Herpin (directrice), Cassandre Luc (animatrice) et Meïa Béguin (en apprentissage BPJEPS). Une équipe qui s'étoffe au moment d'accueillir les enfants les mercredis (36 enfants en moyenne) et pendant les vacances scolaires.

Habitat : une nouvelle opération de soutien à l'amélioration de l'habitat de 5 ans

Une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est aujourd'hui sur les rails. L'opération va durer 5 ans et va permettre d'accompagner les propriétaires dans leurs projets : évaluation des besoins, montage des dossiers, etc.

Côté travaux, l'OPAH soutiendra les propriétaires de Berg et Coiron, qu'ils soient occupants de leur logement ou bailleurs, via des subventions pour leurs travaux d'isolation, de modernisation ou pour une plus grande autonomie.

Contact : Rénofuté au 04 75 35 87 34

Une nouvelle convention avec la CAF de l'Ardèche

Depuis la fin de l'année 2022, la communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration d'une nouvelle convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche. Grâce à celle-ci et au-delà des prestations de services versées annuellement par la CAF aux structures concernées, certains projets pourront bénéficier de subventions d'investissement ou de fonctionnement.

Pour rappel, sur l'année 2021 (année de référence) la CAF de l'Ardèche a soutenu directement Berg et Coiron à hauteur de près de 200 000 €. À l'échelle de Berg et Coiron, 6,9 millions d'euros de prestations légales ont été versés directement aux allocataires. D'où

l'importance d'un partenariat fort avec la CAF, formalisé en juillet dernier par les élus pour les 5 prochaines années.

Stade intercommunal de Villeneuve-de-Berg

Le chantier de rénovation du stade de football René Ducharme a franchi un cap important avec la pose, en août, du gazon synthétique de dernière génération choisi par les élus. Il s'agit en effet d'une nouvelle technologie 100% recyclable, exempte de micro-plastiques et ne nécessitant plus d'arrosage. Malgré les épisodes de canicule auxquels ils ont dû s'adapter, les entrepreneurs ont respecté le calendrier initial.

Les anciens vestiaires pourront alors continuer d'être utilisés, dans l'attente de la réception du nouveau bâtiment de services, prévue courant décembre.

Agriculture : un 2^e plan pastoral de 5 ans a démarré en septembre

Un premier plan pastoral territorial a été mis en œuvre sur le massif du Coiron et ses pentes entre septembre 2017 et juin 2022. Depuis, un second se poursuit avec les différents partenaires, notamment les deux autres intercommunalités concernées : la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et la communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche.

Une enveloppe de plus d'un million d'euros permettra de soutenir les éleveurs dans la modernisation de leurs équipements pastoraux. D'autres actions de valorisation du pastoralisme seront également mises en place (sensibilisation d'écoliers et collégiens, formations des éleveurs, accompagnement de la profession dans un contexte de dérèglement climatique, ...).

Plusieurs éleveurs Lussassois vont pouvoir bénéficier de ce nouveau plan pastoral.

Les collégiens de Villeneuve de Berg ont réalisé un film documentaire sur la vallée de l'Ibie

Avec l'appui technique de l'École documentaire de Lussas, 13 élèves volontaires du collège Laboissière de Villeneuve-de-Berg ont joué les apprentis réalisateurs. En plus de l'initiation aux techniques de tournage et de montage, il s'agissait, pour eux, de mieux comprendre et, surtout, de partager les enjeux de transition écologique propres à la Vallée de l'Ibie. L'adaptation de l'agriculture au

changement climatique a été retenue comme thème de prédilection.

Financée dans le cadre du programme européen LEADER « Ardèche3 » en partenariat avec le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche, cette initiative a également bénéficié du soutien de la communauté de communes.

Fruit de ce travail collaboratif, leur court-métrage documentaire a été diffusé le 3 juillet à la salle de cinéma de Lussas.

Autant de projets d'avenir qui démontrent que la communauté de communes est plus que jamais mobilisée pour servir, en proximité et le plus efficacement possible, les habitants et les entreprises de Berg et Coiron.



LE BUDGET

Comptes 2022

Fonctionnement

Dépenses	Recettes	Résultat
727 607€	907 427€	179 818€

Investissement

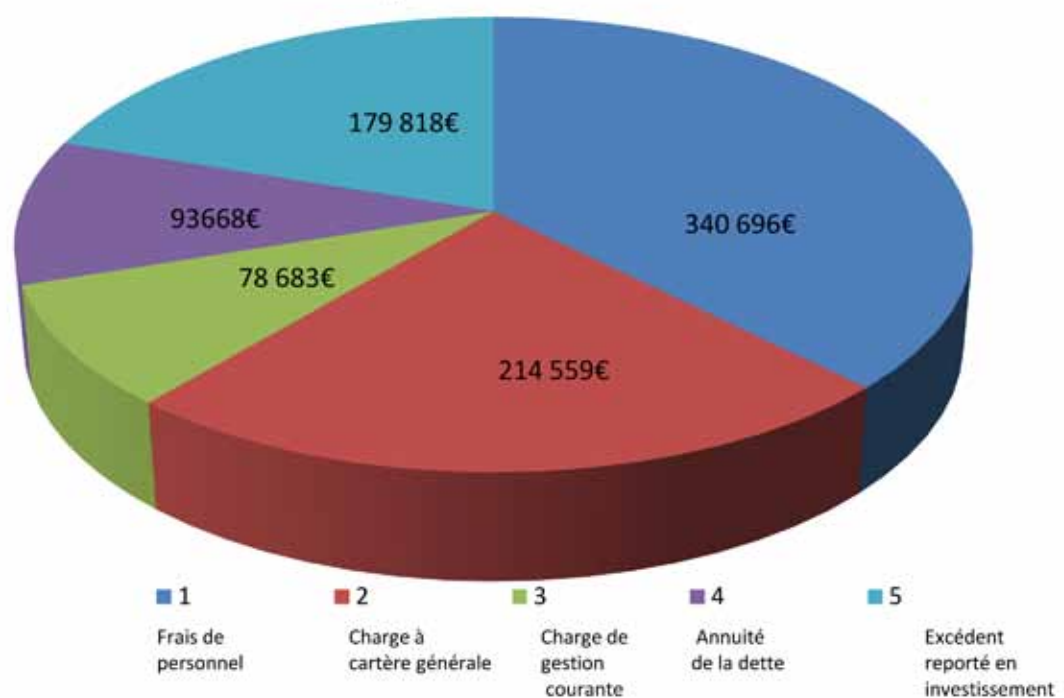
Dépenses	Recettes	Résultat
330 132€	417 073€	86 941€

Les investissements

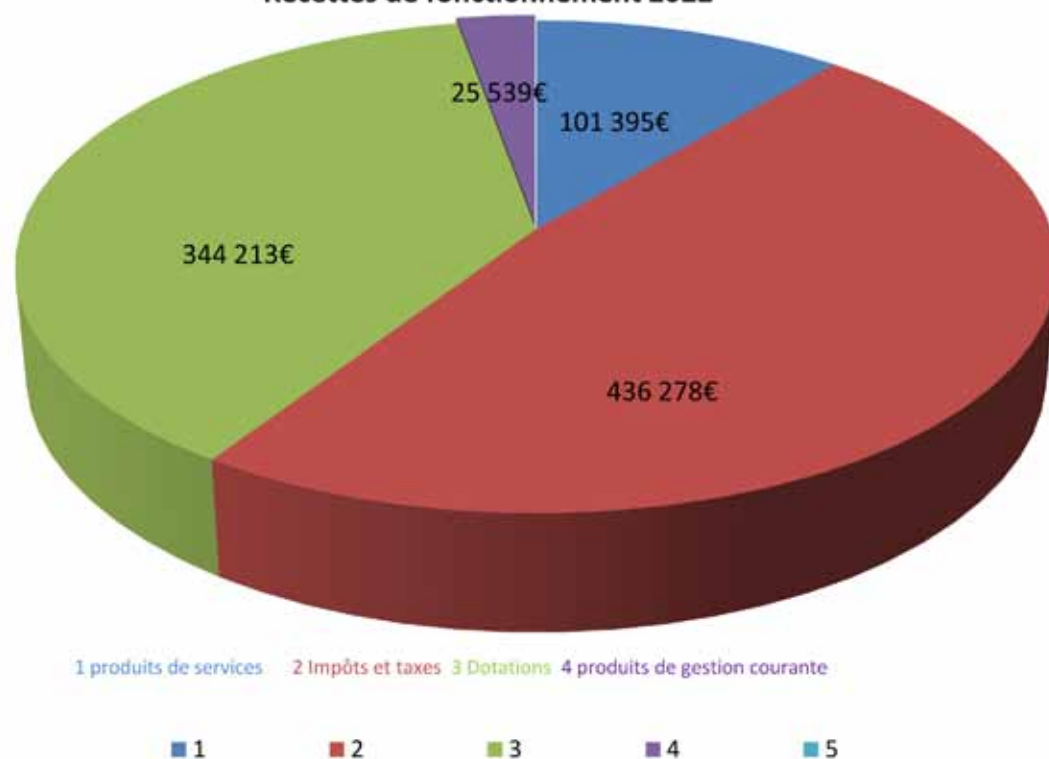
Les excédents reportés des années précédentes ainsi que les dotations de l'État, de la Région et du Département permettront de financer, dès 2023 et les prochaines années, les investissements suivants :

- Réhabilitation des allées du cimetière.
- Rénovation du parc lumineux en Led.
- Réhabilitation de la salle de cinéma.
- Réhabilitation des WC publics.
- Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif.
- Acquisition de foncier.
- Aménagement de la traversée du village.
- Réhabilitation de la cave coopérative.
- Implantation de DFCI (défense de la forêt contre les incendies.)
- Aménagement de 3 logements communaux.

Dépenses de fonctionnement 2022



Recettes de fonctionnement 2022



CONSEILS PRATIQUES

Portail famille

Depuis novembre 2022, la commune a mis en place un portail famille périscolaire.

Grâce à cet outil, les parents peuvent désormais effectuer certaines démarches périscolaires en ligne.

Le portail famille disponible 24h/24 permet aux familles d'inscrire leur enfant au service de cantine et de garderie de l'école, de visualiser ou de modifier leur planning, de payer en ligne de manière sécurisée.

La ligne de conduite pour inscrire son enfant à la cantine reste néanmoins inchangée, les parents sont invités à inscrire leur enfant avant le jeudi midi de la semaine précédente via le portail famille.

Concernant la garderie, les parents ont jusqu'au jour J pour l'inscription (avant 7h).

Cet outil a permis au personnel communal de gagner du temps en leur facilitant la gestion des inscriptions et également de réduire considérablement les gaspillages de repas.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

Débroussaillage

En Ardèche, le débroussaillage autour des habitations est obligatoire (Article L.134-6 du Code Forestier). Débroussailler permet d'assurer votre protection et celle de vos biens en cas d'incendie à proximité de votre propriété.

En zone non urbaine, vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, même au-delà de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler.

Vous devez également débroussailler sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre des chemins privés desservant votre habitation.

En zone urbaine, vous devez débroussailler la totalité des terrains vous appartenant y compris en l'absence de bâtiment ou d'installation.

Un élagage des arbres doit également être réalisé.

Le débroussaillage doit être effectué par le propriétaire du bâtiment ou de l'installation (article L.134.8 du Code Forestier). Si le débroussaillage déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception. En absence de réponse de sa part, l'obligation de débroussaillage est transférée à sa charge (article L.131-12 du Code Forestier).

Stationnement

Des stationnements gênants et/ou interdits empêchent le bon déroulement du marché du vendredi matin ce qui n'est pas sans poser de problèmes aux commerçants.

D'autre part, malgré la pose de deux panneaux, de nombreux parents continuent de se garer devant la sortie de l'école et gênent la circulation tout en créant de l'insécurité.

La municipalité œuvre pour faire respecter les règles de stationnement et souhaite responsabiliser les utilisateurs. Chaque stationnement sauvage peut faire l'objet de verbalisation de la gendarmerie. La municipalité compte sur la compréhension de la population.



ÉTAT CIVIL 2022

Naissances

26-mai-22 BEAUTHEAC GOMEZ Luz, Rose, Marie
12-juil-22 BERNIAUD Ghjulia, Diane, Sylvie
24-juil-22 DALVERNY Ambre, Amélie, Laurie
12-fev-22 FINE Léonie, Germaine, Mado
27-oct-22 SIEDEL VERITER Adélaïde, Méta, Suzanne
10-dec-22 VUARNESSON Natty, Ajak, Atif

Mariages

3-sept-22 DOLMAZON Jean-Baptiste, Robert, Jacky et POINTE Alexia
23-juil-22 FENOUIL Thierry, René et LAGARDE Christine, Nicole, Louise
1-oct-22 GAY Mathieu, Yves, Daniel, Sébastien et POLGE Constance, Lydie, Cathy
9-juil-22 MATHON Julien et BOS Stéphanie, Marielle, Elisabeth
21-juin-22 VINCENT Stéphane, Pierre et CAUJOLLE Jessica, Aline, Dominique

Décès

5-août-22 AMBLARD Dominique, Jean, François
21-nov-22 FARGIER Clovis, Régis
12-sept-22 GAILLARD Nicole née ROLANDE
04-fev-22 ROUX Jean-Paul, Maurice, Joseph
16-nov-22 VOLLE Jacky, Henri

LA VIE ASSOCIATIVE

Vie du village

ASA Irrigation de la plaine de Lussas

Didier Bourgeac
06 70 96 96 98.

Association Communale de Chasse

Daniel Boyron
04 75 94 23 99

Amicale de l'école

amicalelaiquelussas@gmail.com
vaness-dub@hotmail.fr
violettef07@gmail.com

Amicale Sapeurs-Pompiers

Bruno Tarditi
04 75 94 28 62

Bibliothèque de Lussas

Véronique Payrard
04 75 37 51 63
bibliothequedelussas@orange.fr

Comité des fêtes

Isabelle Pouzache
04 75 94 26 40
i.pouzache@orange.fr

Foyer du 3^e âge

Andrée Lucciani
06 79 12 50 92

Les jeunes de Lussas

Gwenaëlle Guerin
06 10 87 23 69
gwenguerin07@gmail.com

Lussas solidaire

Emmanuel Villard
04 75 94 32 56

Sport

Boule Lyonnaise

Gérard Jouve
04 75 94 22 70

Foyer rural

Laurent-Marc Meallares
06 85 74 87 07
laurent.meallares@orange.fr
Yves Roche
04 75 94 23 90

L'Ardéchoise

Jean-Marie Menard
04 75 87 23 82
jean-marie.menard12@orange.fr

Les Marlus

Gilbert Vital
06 74 98 17 45
Alain Claudin
06 07 99 90 45
randosdelussas@gmail.com

US Lussas

Patrick Joseph
04 75 94 26 64
Mickaël Rieusset
06 76 68 06 31

Pétanque de Lussas

Jean-François Dewolf
07 86 77 42 74

Slot Racing 07-LSR07

Frédéric Malis
06 38 35 48 34
lsracing07@yahoo.com

Tennis

renseignements en mairie
04 75 94 20 06

Culture

Cadences Coiron

Marie-Claude Bonnet
04 75 88 60 63
marie-claude.bonnet@orange.fr

Chorale Chœur de Jastres

Jean-Marie Menard
04 75 87 23 82
jean-marie.menard12@orange.fr

Ardèche Images

04 75 94 28 06

Labo 18/24

dixhuitvingtquatre@gmail.com

Association Sauvegarde Plateau de Jastres

Michel Boyer
04 75 94 21 93
aspj07@orange.fr

Crealy's Prod

Suzanne Challaye
06 10 87 23 69
crealysprod@gmail.com

Art de vivre

Alter-Native Yoga

Nadine Vigouroux
04 75 93 45 95
andine.vi@orange.fr

Yoga Asana

Véronique Payrard
06 20 43 88 17

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Les secrétaires de mairie vous accueillent lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et vendredi de 13h à 18h.

Tel : 04 75 94 20 06

mairie@lussas.fr

Site internet : www.lussas.fr

Facebook : mairie de Lussas.

Madame le maire et l'ensemble des élus sont à votre disposition sur rendez-vous.

CCAS (centre communal d'action sociale)

Contactez la mairie pour prendre rendez-vous.

Recensement militaire

Les jeunes gens (filles et garçons) âgés de 16 ans révolus doivent venir se faire recenser à leur date d'anniversaire en mairie.

Agence postale

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Tel : 04 75 87 54 67.

Boîte postale extérieure levée du lundi au vendredi à 13h.

Bibliothèque

Horaires d'ouverture : mardi de 9h30 à 12h30, mercredi de 16h à 18h30 et samedi de 9h30 à 12h. Tel : 04 75 37 51 63

bibliothequedelussas@orange.fr.

Responsable : Véronique Payrard.

Ecole communale

Ecole maternelle et primaire.

Les inscriptions se font en mairie dans un premier temps puis auprès de la directrice Isabelle Eyrolet le jeudi.

Tel : 04 75 94 27 12

ce0071137@ac-grenoble.fr

Blog : <http://ecoledelussas.eklablog.com>

Cantine

Commande des repas une semaine sur l'autre (avant le jeudi 12h) via le portail famille.

Garderie

Horaires d'ouverture : tous les matins de 7h30 à 8h30 et tous les soirs de 16h30 à 18h30.

Inscriptions via le portail famille.

Déchetteries

Villeneuve de Berg, quartier Lansas ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et le mercredi de 13h30 à 17h15.

S^t Etienne de Fontbellon, quartier la Cigalière ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

Labégude ancienne gare SNCF, ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Pour toute question, vous pouvez contacter le SIDOMSA au 04 75 94 33 57.

Santé

Cabinet médical

route de Lavilledieu

Médecin

Docteur Philippe Lainé

Tel : 04 75 94 26 41

Kinésithérapeute-ostéopathe

Gwenaëlle Guérin

100 chemin des Riailles

Tel : 04 75 88 58 47

Orthophoniste et Sophrologue

Amélie Lancier

255 chemin de Fiougier

Tel : 09 67 17 05 44.

Cabinet d'infirmier(e)s

Agnès Mounier et Kathleen Haensler

25 route de l'Échelette.

Tel : 04 75 35 26 64

Praticienne en massage bien-être

Sophrologue

Valérie Parisot

15 chemin des bois

Tél: 06.80.82.84.39

labulleensoie07@gmail.com

